

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2026

DELIBERATION	OBJET	VOTE
N°01	Election du Maire	Majorité (9 voix)
N°02	Création des postes des adjoints	Majorité (9 voix)
N°03	Election des adjoints	Majorité (9 voix)
N°04	Désignation délégués RAO	Unanimité (11 voix)
N°05	Syndicat départemental d'Energies de la Drôme Désignation de deux représentants de la commune pour participer à l'élection des délégués du Comité syndical	Unanimité (11 voix)
N°06	Désignation délégués SIVOS	Unanimité (11 voix)

Le compte rendu intégral sera consultable après son approbation lors du prochain conseil municipal en mairie et sur le site internet www.beauvoisin-drome.fr

Fait à Beauvoisin le 23.03.2026

Affiché pour être porté à la connaissance du public le 23.03.2026

Christian THIRIOT, Maire

